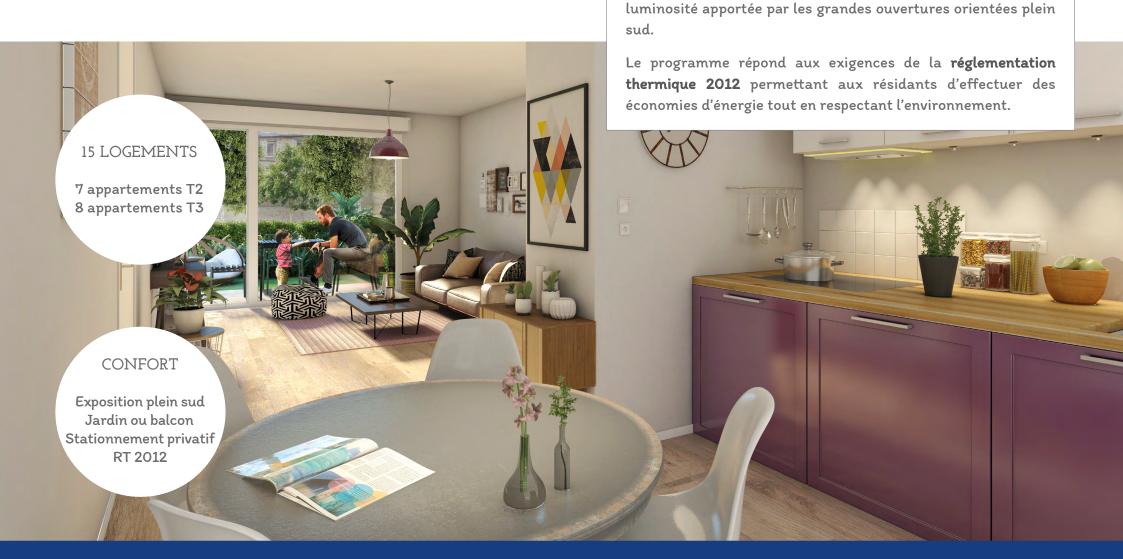




## UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ CHOISI POUR VOUS



## UN INTÉRIEUR SOIGNÉ



Le Jardin du Commandant propose 15 logements répartis en T2

Les appartements sont résolument tournés vers l'extérieur : les

À cet environnement des plus chaleureux, s'ajoute la belle

séjours sont prolongés par des jardins privatifs ou balcons.

et T3 et dispose de deux cages d'escalier.

### UNE SITUATION IDÉALE

La résidence Le Jardin du Commandant se situe à **Brest**, ville de caractère en constante évolution qui ne manque pas de projets pour demain.

Implantée au cœur du quartier dynamique et bien desservi de **Kérinou**, notre résidence offre de nombreux atouts à proximité : marché bio et traditionnel, commerces, écoles, universités et espaces verts de qualité.

Ce programme bénéficie d'un cadre de vie calme et agréable dans ce quartier résidentiel des plus accueillants.

#### COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ



Marché & commerces à 5 min. à pied



Pharmacie à 3 min. à pied



Boulangerie à 4 min. à pied



Restaurants à moins de 300 m



École, collège et lycée à moins d'1 km



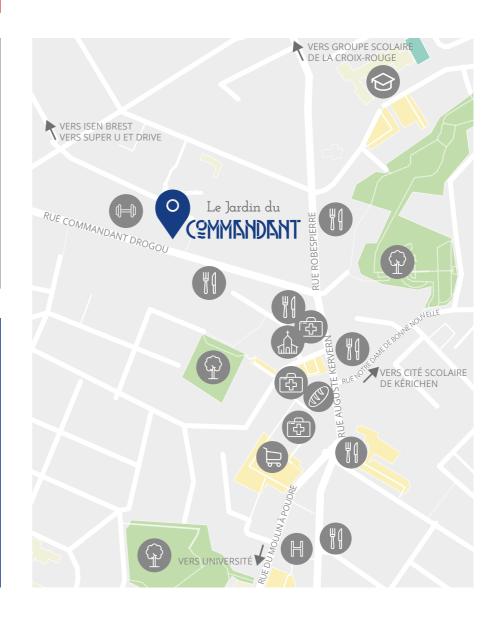
Église à 4 min. à pied



Jardins publics à 300 m



Infrastructures sportives à 100 m



#### UNE SIGNATURE OCÉANIC

Fondé à Brest en 1993, le Groupe Océanic est aujourd'hui un acteur incontournable de l'immobilier. Le Groupe compte 3 filiales :

**OCÉANIC PROMOTION**: Promoteur immobilier depuis 2003, leader de la promotion privée en Guyane

OCÉANIC IMMOBILIER: Gestion locative, syndic et transaction

OCÉANIC FINANCE : Gestion de Patrimoine

Cet aspect multidisciplinaire du Groupe permet de proposer un service global à nos clients : transaction neuf et ancien, gestion locative, gestion de copropriété et service de revente.

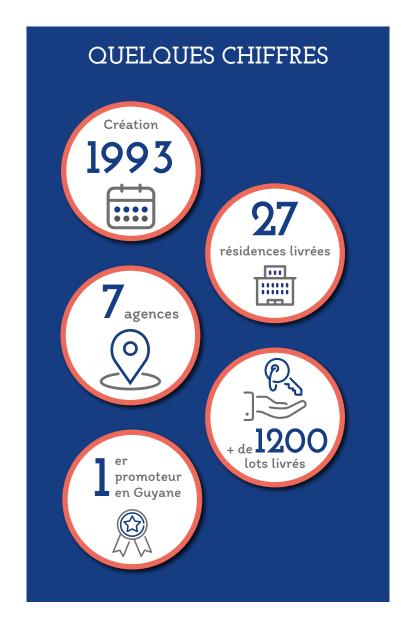
#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tél.: 02 98 43 44 44

Adresse: 22, rue de Lyon - CS 81867 - 29218 Brest Cedex 2

Mail: contact@groupeoceanic.com

Site web: http://www.groupeoceanic.com





#### ÉLIGIBLE À LA LOI PINEL

Le Jardin du Commandant ne se destine pas uniquement à l'achat de son habitation principale, mais également à l'immobilier d'investissement.

Notre programme est éligible à la loi Pinel (jusqu'au 31 décembre 2018) qui permet de bénéficier d'une économie d'impôt allant jusqu'à 21% du prix d'acquisition:

**21 %** pour les investisseurs qui s'engagent à louer l'appartement sur **12 ans** 

**18** % pour les investisseurs qui s'engagent à louer l'appartement sur **9 ans** 

12 % pour les investisseurs qui s'engagent à louer l'appartement sur 6 ans

Le plafond d'investissement retenu est de 300 000 € et limité à deux logements par an. Pour bénéficier de ce dispositif il faut aussi respecter les plafonds de loyers et de ressources des locataires. Il est possible de louer le logement à un membre de sa famille.

le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

#### PRÊT À TAUX ZÉRO

Pensez-vous être éligible au Prêt à Taux Zéro? N'hésitez pas à vous renseigner sur l'obtention de ce prêt aidé dont l'une des conditions est d'être primo-accédant ou bien de ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale depuis deux ans. Il est également soumis à des conditions de revenus.

Ce prêt, valable pour les logements neufs, est un excellent moyen de réduire son coût global de crédit!

# GARANTIE INSTALLATION 1<sup>ER</sup> LOCATAIRE

Le Groupe Océanic, réputé pour son offre tout-en-un, vous garantit l'installation du 1er locataire dans votre logement.

Le promoteur garantit le versement du loyer brut mensuel en cas d'absence de locataire à la livraison, si le bien est confié en gestion chez Océanic.

Le Groupe Océanic, en plus de la construction, de la vente et de la gestion précitée, vous propose le service de syndic et à tout moment, met à votre disposition son service revente qui a déjà fait ses preuves.